


FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle Synd. intercomm. Diek|Et-CHNord,
ayant son siège social à l'adresse 27 avenue de la gare
L-9233 Diekirch
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro
(à biffer si non applicable), représentée par Nico Hertz, président
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures
culturelles publiée par le ministère de la Culture.
Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte
de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Hertz Nico
Fonction: Président
Date: 19.07.2022
Cachet: 

Nom: _____
Fonction: _____

